

Pouvons-nous parfois justifier une action déloyale?

(Jérémie 35 : 1-19)

ÉPOQUE : 591 Av. J. C.

LIEU : Jérusalem.

ENSEIGNEMENT PRATIQUÉ : Le chrétien doit s'abstenir de liqueurs et s'opposer à son trafic coupable.

TEXTE D'OR : « Ne vous enivrez pas de vin c'est de la débauche. Soyez, au contraire, remplis de l'Esprit. » Éphésiens 5 : 18

LECTURES PERSONNELLES DE LA SEMAINE

Lundi – Jérémie 35 : 1-11.

Mardi – Jérémie 35 : 12-19.

Mercredi – Jérémie 51 : 1-12.

Jeudi – Jérémie 51 : 13-24.

Vendredi – Jérémie 51 : 25-40.

Samedi – Jérémie 51 : 41-53

TEXTE BIBLIQUE A ETUDIER

(Jérémie 35 : 1-10, 18, 19)

Le peuple avec lequel nous prenons contact dans la leçon d'aujourd'hui est tout à fait étrange et peu commun : ce sont les Récabites. C'était un peuple nomade et pasteur. Il formait une branche d'une tribu farouche et indépendante : les Kéniens (voir 1 chroniques 2 : 55).

I – LES KENIENS.

Ils étaient les descendants de Jonadab ou Jehonadab, fils de Récab, un Kénien qui vivait 300 ans avant l'époque relatée par le texte de notre leçon. Les Kéniens trouvent leur origine à l'époque de Moïse et leurs ancêtres, et Hobab beau-frère de Moïse (Nombres 10 : 29).

Jonadab, leur ancêtre avait une grande force de caractère. Il s'allia au nouveau Roi d'Israël Jéhu pour exterminer les adorateurs de Baal sur toute l'étendue du territoire. (2 Rois 10 : 15-28).

Ces Récabites avaient été nomades pendant trois siècles mais à l'époque où se situe l'histoire relatée dans notre texte ils s'étaient réfugiés à Jérusalem pour échapper aux armées Babyloniennes qui envahissaient alors toute la partie est de la région méditerranéenne. Elles allaient vers l'ouest d'un élan irrésistible franchissant les déserts et prenant les villes d'assaut. Les Récabites n'ayant ni villes ni places fortes pour se défendre, refluent en direction de Jérusalem vers l'an 606 av. J. C.

Coutumes particulières à leur tribu. Jonadab avait prescrit à sa famille une abstinence complète de vin et cette interdiction était valable pour toute sa postérité. Mais ce qui est plus étrange il leur avait interdit toute occupation agricole. Étrange, cette interdiction ne l'est en réalité qu'à première vue. En effet, ce peuple destiné à vivre la vie des pasteurs nomades, obligé de se déplacer sans cesse pour nourrir ses troupeaux, serait allé à une ruine en se fixant pour cultiver la terre ou pour bâtir une ville. D'autre part, Jonadab avait pu constater le danger de corruption qui guettait les habitants des villes

luxueuses de son époque et il voulait protéger son peuple de ce péril.

II – L'ÉPREUVE DES RECAPITES.

Ce que fit Jérémie fut l'exécution d'un ordre du Seigneur clairement exprimé. Étrange message adressé au prophète Dieu fit-il à ces gens qui s'abstenait totalement de boissons alcooliques une proposition pour les inciter à boire ? Les invita-t-il à une sorte de beuverie ? Dieu alors, tente-t-il les hommes en les mettant devant le mal contrairement à ce qu'enseigne Jacques 1 : 13 ? Considérons aussi les versets 1 et 2.

Tout d'abord nous devons distinguer deux sortes de tentations. Le mot « tentation » dans son sens profond est assez vaste pour renfermer toutes les épreuves (pris dans le sens de mettre à l'essai), les souffrances, les peines. Les tentations proprement dites qui sont le lot d'une vie chrétienne comme de toute vie. Ce mot signifie en premier lieu éprouver ou encore essayer comme on peut le faire par exemple pour juger la qualité d'un métal. En second lieu il est synonyme d'incitation ou d'incitation à faire le mal. Ce dernier genre de tentation affecte le cœur et la vie intérieure. Quant au premier genre il concerne plutôt les actes extérieurs. Satan utilise la seconde, espèce de tentations pour abattre les enfants de Dieu; le Seigneur permet la première sorte de tentations pour prouver l'intégrité des sentiments de son peuple.

But de la tentation.

Dieu les mettait à l'épreuve. Par l'intermédiaire de Jérémie il ne les tentait pas uniquement pour les inciter à boire du vin ce qui, à cette époque n'aurait d'ailleurs nullement heurté la morale. Le but était plus profond. Il les mettait à l'épreuve pour voir s'ils allaient céder sur un point qu'ils avaient jugé sacré pendant des siècles. Allaient-ils continuer

d'obéir aux prescriptions de leur vénérable ancêtre Jonadab, prescriptions qui comprenaient d'ailleurs d'autres ordres ?

Organisation de l'épreuve.

Hanan (44) était très vraisemblablement un prophète. La chambre des Princes dans le temple était le lieu où s'assemblaient les anciens du peuple avant le service. Il est certain que Dieu voulut qu'ils puissent être témoins de cette scène. Il y eut un moment de communion entre les Récabites et les représentants de la nation dont les ancêtres avaient été communs. Leur décision fut absolument libre, sans aucune influence. Il n'y avait là aucun piège et la procédure était des plus normales.

III – LE TÉMOIGNAGE DES RECAPITES (35 : 6-11).

« Nous ne buvons pas de vin ». C'est une réponse catégorique, nette, sans équivoque. Aucun malentendu n'est possible dans ces paroles. Leur refus était à la base de leur obéissance à la loi ancestrale à laquelle ils obéissaient depuis des siècles. C'était là le témoignage de leur loyauté au décret de leur ancêtre. C'était aussi la preuve de l'influence personnelle de leur ancêtre. Nous ne pouvons pas être d'avis que l'ordre de Jonadab était du type le plus élevé car il ne leur donna aucun encouragement d'ordre moral, mais nous devons admettre que, pendant des siècles il s'imposa au respect et à la loyauté de ses descendants. Puisse-nous par la grâce de Dieu, vivre une vie chrétienne si vigoureuse et si ferme que nous soyons capables, sans crainte d'échouer, d'inviter les autres à nous suivre comme nous suivons Christ.

IV – LE TRIOMPHE DES RECAPITES (35 : 18, 19)

L'obéissance de ces Récabites à la loi de leur ancêtre fut prise en exemple par Jérémie qui, inspiré de Dieu, eut ainsi l'occasion de reprocher à Israël son infidélité envers l'Éternel, qui avait fait de leur nation un peuple privilégié. Dieu avait été plein de compassion pour le peuple d'Israël, il avait tenté patiemment de les amener de l'apostasie à la repentance mais il devait maintenant les mettre en jugement à cause de leur désobéissance (versets 11 à 17).

Par la bouche de Jérémie Dieu promet aux Récabites une postérité (V.19). Il y a encore, paraît-il, des Récabites en Asie.

L'expression « qui se tiennent en ma présence » (V. 19) émet l'idée d'un service d'adoration. Certes, nul ne peut l'affirmer, mais il se peut que quelques descendants de cette famille survivent à la grande tribulation et entrent dans le millénium parmi ceux qui connaissent le Seigneur et se tiennent devant lui pour toujours en témoignage à ses promesses de la fidélité de Jésus.

V – LEÇON DE TEMPERANCE.

Bien que la tempérance passe au second plan dans l'enseignement qui se dégage de cette leçon, il est certain que les Récabites avaient sur bien d'autres peuples une supériorité morale physique du fait même de leur abstinence de boissons alcooliques.

Compte tenu de leur époque, on peut les considérer comme les pères de la tempérance et bien que les volontés de leurs ancêtres aient contenu d'autres prescriptions, le voeu de la tempérance répété par leurs différentes générations était des plus nobles. Si nous voulons gagner la course de cette vie nous devons être tempérants (c'est un exercice de contrôle personnel) et tempérants en toutes choses. Nous ne pouvons pas accepter l'idée que nous puissions nous « enivrer de vin », notre seule passion doit être pour les choses de l'Esprit. (Éphésiens 5 :18).

« Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute ».Romains 14 : 21.

LA ONZIEME HEURE

L'ÉVANGILE AU FIL DU TEMPS

Les plus beaux textes de la Bible,
illustrés et accessibles à tous.
Les meilleurs articles pour dire la foi.
Journal trimestriel pour offrir
un temps de rafraîchissement.

Directeur de publication
Jaky Leprat
47 rue Duhamel 35000 RENNES

Pour toute reproduction même partielle,
écrire à la rédaction

En collaboration avec

ANNUAIRE CHRETIEN
L'ANNUAIRE DE LA VIE

<http://www.annuairechretien.com>